



**Association
Pour
la Préservation
de l'Environnement
à Lérerville
et la Santé publique**

A.P.P.E.L.S.

L'Association pour la Préservation de l'Environnement à Lérerville et la Santé Publique est née en mars 2007. C'est maintenant une APNE (association de protection de la nature et de l'environnement) reconnue.

Elle compte actuellement 79 adhérents.

Elle s'est toujours intéressée à la question du laboratoire de Bure et de l'enfouissement des déchets nucléaires produits par la France entière, et peut être ailleurs ... en se disant qu'il fallait bien trouver une solution, mais est-ce la meilleure ? et surtout est-elle sans danger pour la population ? et l'environnement ?

Lors de l'annonce du débat public l'association a cherché à participer, elle en a débattu lors de son assemblée générale du 2 février 2013, et s'est réunie à 5 reprises avec ce sujet à l'ordre du jour.

Beaucoup d'interrogations par rapport au débat et de craintes quant au projet ont été exprimées.

contact //

PAUL Jean-Claude

Adresse 105 rue nationale
55200 LEROUVILLE

Tél 03 29 91 03 66

Email appels.lerouville@yahoo.fr

Site Internet <http://appels.wifeo.com>

« QUESTIONS ET CRAINTES »

À la lecture des différents cahiers d'acteurs, ainsi que des comptes rendus du débat internet, on voit bien que ce débat est impossible, avec d'un côté l'Andra sûre d'elle quand elle n'est pas contredite (ce n'est qu'au dernier débat que 2 experts indépendants ont été invités), et de l'autre les opposants qui estiment avoir été floués lors du débat de 2005, et que les décisions sont déjà prises.

Le CLIS de Bure, comme c'est son rôle, pose des questions (délais, sûreté, risques d'incendie ou d'explosion, impacts radiologiques et rejets de gaz radioactifs, transport, réversibilité, entreposage, inventaire des déchets, référence sanitaire, mémoire, aménagement du territoire, image, géothermie ...) et parle souvent de « flou ».

Écoute-t-on le CLIS ?

Concernant le potentiel géothermique de la région, il faudra une étude sérieuse et indépendante

Le CESEL pose aussi des questions et est prudent et réticent sur le sujet.

Le Président du Conseil Général de la Meuse a manifesté, lors des vœux en Préfecture, des inquiétudes sur « de nombreux points techniques importants », les réponses ont-elles été fournies par l'Andra ?

On le voit bien, les acteurs industriels se lancent « tête baissée » dans ce projet, alors que les politiques (qui ont bénéficié des largesses du lobby du nucléaire via le GIP), les représentants syndicaux, la société civile, sont plus prudents et émettent des réserves.

Quant à la population, elle est déroutée par le déroulement du débat, mais se pose énormément de questions et est très inquiète quant à l'avenir de ses enfants, petits enfants...

Alors que Bure était déjà le seul site retenu dans les années 80/90, les conclusions du débat public de 2005 **préconisaient la mise en place d'un laboratoire d'études sur l'entreposage pérennisé en surface ou subsurface afin de comparer les avantages et inconvénients de cette alternative au stockage géologique profond, cela pour se donner le temps de mieux prendre en compte les considérations éthiques.**

Pourquoi cette éventualité a-t-elle été écartée de la loi de 2006 ?

Le groupe éthique (soutenu par les évêques de Langres, St-Dié, Troyes et Verdun, et qui a fait un travail remarquable sur le sujet) a avancé le principe de précaution, comme condition indispensable à prendre en compte dans la réflexion, et la responsabilité vis-à-vis des générations futures, en proposant que **les potentiels techniques et financiers de chaque pays nucléarisé soient mobilisés au service de la recherche d'une solution tout à la fois efficace et éthique.**

Nous ne sommes pas des experts, mais **les risques importants (sismiques, incendie, inondation, ventilation, gaz radioactifs, transport, manutention, stabilité, réversibilité, intrusion, conflits, mémoire...)** et **solutions alternatives, avancés par les experts indépendants doivent être pris en compte, on doit les écouter.**

Tous les accidents nucléaires qui se sont produits n'étaient pas censés se réaliser et pourtant...

L'incendie de Stocamine non plus...

Trop de questions restent en suspens, comment peut-on garantir la protection de l'environnement (risques de pollution de l'air, de l'eau, des sols), la sécurité et la santé des

Il disait également : **enfouir, n'est-ce pas oublier trop facilement et nous « débarrasser » d'une réalité trop visible ?**

Le projet de Bure est critiqué par les pays voisins, n'est-ce pas le moment de mutualiser nos moyens ?

Une réponse claire doit être apportée à toutes ces remarques.

La géothermie semble présente dans le sous-sol de Bure, l'Andra répond par un communiqué de presse.

Peut-on réellement exploiter une telle ressource sans nuire à la solidité du stockage ?

personnes, l'image de marque des denrées agricoles dans ces conditions ?

Un principe nous semble également fondamental : NOUS AVONS SUFFISAMMENT DE DECHETS en France, LES DECHETS ETRANGERS N'ONT RIEN A FAIRE DANS NOTRE SOUS-SOL.

C O N C L U S I O N

Ne faut-il pas, comme pour les déchets ménagers, se rendre compte maintenant qu'enfouir, mettre en décharge, n'est plus la solution, mais plutôt faire des recherches pour valoriser ces déchets et étudier les autres pistes. IL EST DONC URGENT D'ATTENDRE. On a pas le droit de cacher nos problèmes aux générations futures, la réversibilité est un leurre, puisque provisoire.

